

## Les tourbières de Braisnes

Les tourbières de Braisnes, propriétés communales préservées et gérées par le Conservatoire d'espaces naturels, sont des zones humides d'intérêt départemental pour la conservation de la flore des tourbières alcalines. Anciennement exploités pour la tourbe dans les années 1930, ces étangs ont aujourd'hui une vocation piscicole. Il y subsiste une biodiversité typique des anciennes tourbières qu'il convient de préserver au sein d'une vallée de l'Aronde largement plantée de peupliers.



Dernier témoin des milieux tourbeux, le Mouron délicat trouve ici, sur les berges, l'un de ses derniers refuges dans la Vallée de l'Aronde. Devenue rare, cette espèce est protégée en Hauts-de-France.

### Un riche patrimoine naturel

Les étangs piscicoles de Braisnes-sur-Aronde jouent un rôle dans la préservation des espèces des zones humides et abritent de nombreuses espèces comme le très coloré Martin-Pêcheur d'Europe, les odonates ("Libellules") qui égayent les lieux lors des journées ensoleillées ou encore le Muscardin, petit mammifère qui se cache dans les fourrés en bordure des boisements. Le sol tourbeux gorgé d'eau et des conditions de vie particulières expliquent la présence d'espèces végétales de grand intérêt patrimonial : le Mouron délicat, le Troscart des marais, la Laiche jaune, la Laiche distante... Malgré la faible superficie de cet habitat situé principalement le long des berges, les tourbières concentrent une biodiversité originale, riche et menacée. Ouvrez l'œil !



Ressemblant à une herbe située en bord de berge, la Laiche Jaune est typique des bas-marais tourbeux alcalins. Des mesures de gestion permettent de la protéger sur le site.



Photographie aérienne des étangs de Braisnes-sur-Aronde : le sentier pédagogique.

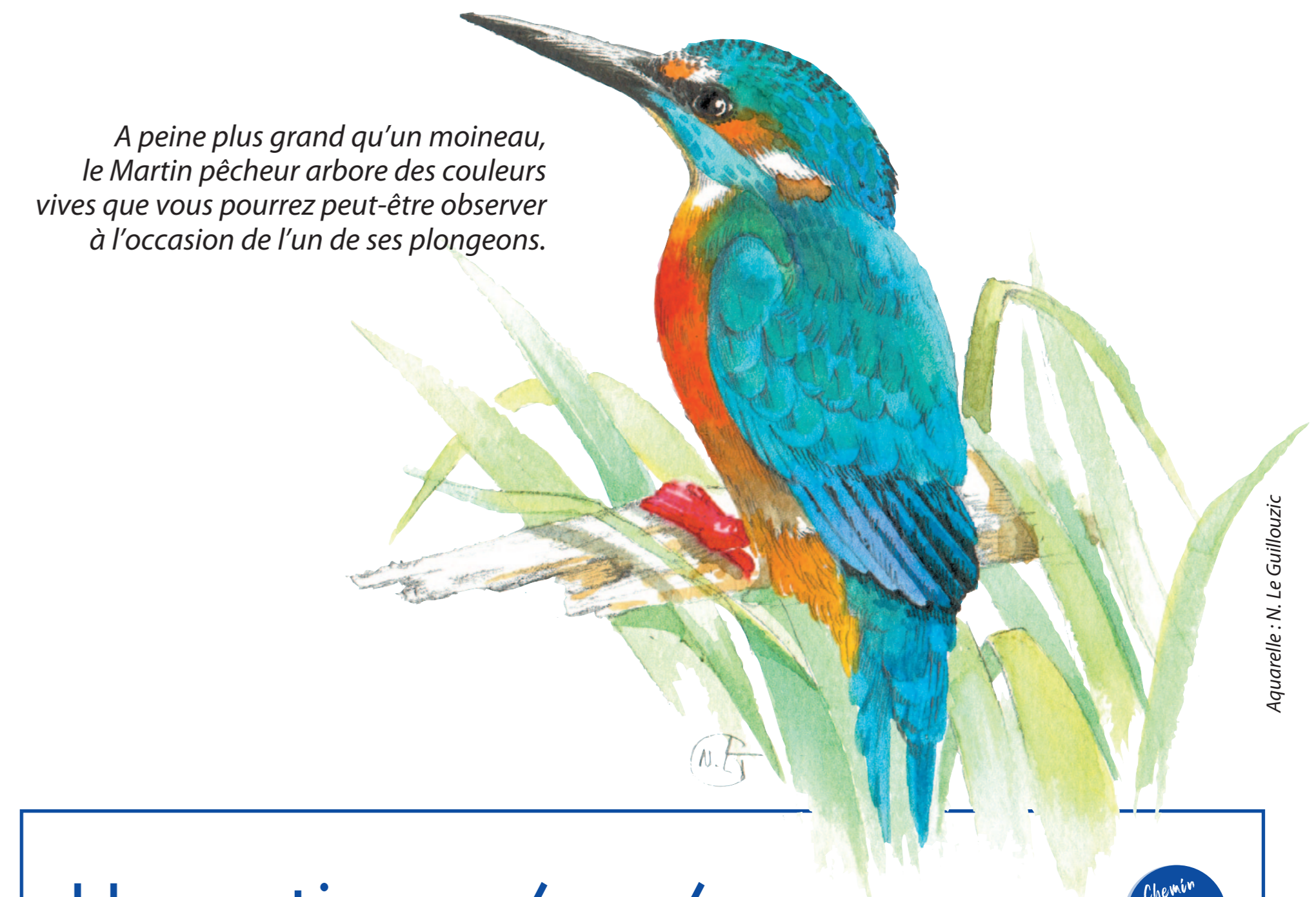


### Ensemble, gérer pour préserver

L'eau est une ressource clé sur le site. Elle joue un rôle essentiel tant sur le rôle fonctionnel que celui de réservoir de biodiversité. Afin de restaurer des surfaces favorables aux espèces spécifiques des bas-marais alcalins, des travaux de gestion ont été réalisés par le Conservatoire et se poursuivent aujourd'hui : étrepage, mise en défens, fauche... L'association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (APPMA) de Compiègne et la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de l'Oise (FDAAPPMA) et leurs bénévoles participent grandement à cette restauration.



Le Muscardin habite les fourrés arbusitifs dans lesquels il construit son nid en forme de boule avec des herbes sèches. Soyez attentif et patient pour l'observer !



A peine plus grand qu'un moineau, le Martin pêcheur arbore des couleurs vives que vous pourrez peut-être observer à l'occasion de l'un de ses plongeon.

### Un sentier aménagé : "Le chemin des demoiselles"

Au fil du chemin, venez découvrir la faune, la flore, la gestion des espaces naturels et les activités loisirs du site. Des panneaux d'informations ont été réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels en collaboration avec la Fédération de Pêche de l'Oise et le Syndicat Mixte Oise-Aronde. Des bornes de jalonnement vous guideront sur le sentier d'1 km. Bonne balade!



#### Formation d'un tremblant

La tourbe est constituée par l'accumulation de débris végétaux non décomposés dans un sol constamment gorgé d'eau. La croissance de la végétation dans le marais donne naissance à la tourbière, mais elle peut en provoquer également la disparition en une centaine d'années ! Depuis l'arrêt des activités de tourbage, les plans d'eau se comblent naturellement par l'accumulation de débris végétaux et la progression de la végétation depuis les berges. La présence constante de l'eau prive d'oxygène les micro-organismes responsables de la dégradation de la matière organique. Celle-ci s'accumule et se tasse progressivement sous son propre poids, formant ainsi une nouvelle tourbe...

Respectez ces milieux naturels fragiles et, pour votre sécurité, restez sur le cheminement. La baignade et la circulation d'engins motorisés sur le site sont interdites. Pour tout renseignement sur le site, merci de contacter la commune ou le gestionnaire : Conservatoire d'espaces naturels : Tél. 03 22 89 63 96 / [www.conservatoirepicardie.org](http://www.conservatoirepicardie.org) Rejoignez le Conservatoire et adhérez en ligne : [www.conservatoirepicardie.org/adherer](http://www.conservatoirepicardie.org/adherer)

Les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France sont membres du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels.

